

La Défense, le 27 mars 2020

NOTE D'INFORMATION N° 13/2020

Objet : Communication du 27 mars 2020

En raison du contexte actuel, nous avons été dans l'obligation de faire évoluer nos process RH afin de nous adapter à la situation et permettre d'atténuer l'impact du mode « dégradé » actuel.

Ainsi :

- Bulletin de paie et fiche fiscale :

En raison des règles de confinement imposées, notre prestataire ADP nous a informé ne pas effectuer les livraisons des bulletins de paie et des fiches fiscales jusqu'à nouvel ordre. Il les conserve pour une livraison ultérieure.

Ils seront expédiés chez GSA lorsque le confinement sera levé.

- Virements de paie : Pas de changement sur les dates de virement qui continueront d'être effectués selon l'échéancier habituel.

- Tickets restaurants :

Tous les tickets restaurant comptabilisés avec la paie de mars (relatifs aux présences de février) vous seront donnés lorsque le confinement sera levé.

Aucun ticket restaurant ne sera donné aux collaborateurs pendant la période de confinement.
La distribution reprendra avec la présence des collaborateurs sur site.

- Formations :

Toutes les formations en présentiel prévues d'ici le 30 avril sont annulées.

Les formations en e-learning qui ont déjà démarré sont maintenues ; celles à lancer le seront pour ceux d'entre vous qui le souhaitent et le peuvent dans les conditions actuelles.

Le service RH se rapproche des organismes de formation afin de connaître les formations prévues au plan 2020 qui pourraient être réalisées à distance.

Le service RH reprendra contact avec les intéressés courant avril.

- Congés & RTT :

Toutes les absences posées et validées dans Kélio sont maintenues. Les salariés gardent la possibilité de reporter ou d'annuler les jours posés dans Kélio selon la procédure habituelle

- Campagne Intéressement :

Nous conservons les échéances habituelles.

Nous communiquerons plus précisément à ce sujet dans une note qui vous sera diffusée la semaine prochaine.

- Saisie journées télétravail :

Attention changement de procédure : à partir du 1^{er} avril, afin de simplifier le travail du Service RH énormément sollicité en cette période, tous les salariés en télétravail devront badger :

Groupement d'Intérêt Economique régi par l'ordonnance du 23 septembre 1967 – R.C.S. Nanterre

Siège social : Tour W – 102 Quartier Boieldieu – 92800 PUTEAUX – France

Adresse postale : Tour W – Secteur arche Sud – 92085 PARIS LA DEFENSE Cedex – Tél. 01 47 76 53 00 – Fax 01 46 92 08 96B

- Forfait jours : en début de journée
 - En forfait horaire : 4 fois par jour (matin, pause déjeuner et soir)
- Le décompte se fera sur la base d'une journée de travail de 7h26 sans génération de crédit horaire.
- En chômage partiel : aucune intervention sur Kélio (le service RH fait le nécessaire auprès des services de l'état)

- PSYA :

En cette période inédite, où le confinement peut peser, nous vous rappelons que le dispositif d'écoute et de soutien Psya, est à votre disposition 7j/7 et 24h/24.

Ce dispositif permet, à celles et ceux qui le souhaiteraient, d'échanger avec un psychologue par téléphone, visio ou tchat de façon anonyme et confidentielle.

Que vous soyez chez vous, seul ou non, n'hésitez pas à le contacter.

Nous avons conscience que cette période peut être difficile à vivre et il est important de ne pas rester seul en cas de difficultés.

Pour vous les contacter :

- Par téléphone au **0 800 28 30 90** (service et appel gratuit)
- Sur internet www.psy.fr / espace bénéficiaire

Identifiant	gsa
Mot de passe	gsa

- Horaires :

Comme toujours en télétravail, et tout particulièrement en ce moment, nous vous recommandons de veiller à ne pas vous faire déborder par les horaires en gardant autant que possible une amplitude raisonnable et la plus normale possible.

Nous vous demandons de couper le soir et le week end afin de vous reposer et de profiter de vos proches.

- Livraison des masques :

Comme évoqué lors de la note du 20 mars 2020, le pool chinois partenaire d'ASSURATOME, nous envoie des masques. Nous n'avons aucune visibilité sur la date de réception.

En accord avec l'ensemble des directeurs et du CSE, les masques seront rétrocédés au corps médical, qui en manque cruellement et qui fait face sans faillir au virus tous les jours.

Nous conserverons quelques dizaines de masques, qui seront uniquement à la disposition des salariés ayant besoin de se rendre au bureau pour raisons professionnelles.


Nous vous rappelons que la meilleure des protections reste le confinement et les gestes barrière. C'est le moyen le plus efficace pour lutter contre la propagation du virus.

Nous tenons à vous remercier pour votre engagement et votre implication au quotidien pendant cette période inédite. Protégez-vous, protégez les vôtres !

Nous vous rappelons que nous sommes à votre disposition pour tous sujets sur lesquels nous pourrions vous apporter notre aide.

Les mesures exceptionnelles sont applicables jusqu'à la levée du confinement. Il est à ce jour prévu jusqu'au **15 avril 2020 par le gouvernement.**

Prenez bien soin de vous et de vos familles.



Gaëlle BONTET
Directeur

Diffusion générale

Groupement d'Intérêt Economique régi par l'ordonnance du 23 septembre 1967 – R.C.S. Nanterre

Siège social : Tour W – 102 Quartier Boieldieu – 92800 PUTEAUX – France

Adresse postale : Tour W – Secteur arche Sud – 92085 PARIS LA DEFENSE Cedex – Tél. 01 47 76 53 00 – Fax 01 46 92 08 96B